

13243

**Renforcement du Rôle de la Femme
dans la Mise en Œuvre de la Convention de lutte contre la Désertification**

DOCUMENT DE STRATEGIE

Bureau de la Lutte contre la Désertification (Unso)

Ateliers nationaux de sensibilisation sur Genre et lutte contre la désertification

FEDERATION DES ASSOCIATIONS FEMININES DU SENEGAL

(10-13-15-17 Juin 1999)

Avant propos

C'est en reconnaissance du rôle fondamental que jouent les femmes dans la gestion des zones sèches, que les Parties à la Convention de lutte contre la Désertification (CCD) se sont engagées à promouvoir la prise de conscience et faciliter la participation des populations locales, en particulier les femmes, dans la prise des décisions qui les concernent. Il est devenu clair que le succès de la mise en œuvre de la CCD dépend de la participation totale des femmes à tous les niveaux du processus de mise en œuvre. Durant les deux dernières années, les débats sur la façon de parvenir à cela ont permis de se rendre compte que les approches favorables à la question de genre sont nécessaires durant toutes les phases et à tous les niveaux de la mise en œuvre de la CCD. Cette manière de faire permet de se baser sur les ressources existantes et disponibles, et de satisfaire les besoins des principaux groupes d'acteurs. Il est important de souligner que la stratégie présentée dans le présent document est destinée à compléter et à renforcer les activités en cours au niveau communautaire, et non à les remplacer. Les efforts isolés « de la base vers le sommet » n'ont pas beaucoup de chance de réussir s'il n'existe pas d'environnement favorable et porteur au niveau des échelons clés de prise de décision, là où les politiques sont formulées, les programmes planifiés et les ressources allouées. L'esprit de la stratégie est qu'une approche à double sens a plus de chance de produire des résultats positifs à long terme pour les populations vivant dans les zones sèches.

Introduction

Le renforcement du rôle de la femme et promouvoir l'équité concernant le genre dans le cadre de la mise en œuvre de la CCD, recommande de clarifier la perception d'un nombre de concepts.

Le concept de genre n'est pas facile à comprendre et à traduire en mesures concrètes, même pour des gens qui travaillent sur la question quotidiennement. Le genre renvoie aux règles et rôles spécifiques que la société assigne aux hommes et aux femmes. Les particularités de nos cultures déterminent nos attitudes, nos coutumes et nos valeurs, qui en retour, modulent notre identité de genre. Le mot genre est utilisé parfois indifféremment pour décrire différentes choses à différents moments. Parfois il est utilisé dans le sens de « femme », parfois dans celui de « sexe » et dans d'autres cas, il est utilisé plus précisément non pas pour faire référence aux hommes et aux femmes, mais pour désigner la relation qui existe entre eux et la façon dont les rôles des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans la société sont définis.

Le concept analytique de genre est utilisé pour mettre en cause l'idée essentialiste et universaliste selon laquelle la biologie détermine ce qui doit être homme ou femme. Le genre « transcende le réductionnisme biologique en interprétant les relations entre hommes et femmes comme étant des conséquences culturelles résultant de l'imposition de valeurs sociales, culturelles et psychologiques sur des identités biologiques sexuelles ». (Stolke 1993:20)

L'autre concept qui sous-tend la stratégie c'est « l'intégration ». Au cours de la session de l'EGOSOC tenue à Genève du 30 juin au 25 juillet 1997, les agences spécialisées et les autres organes du système des Nations Unies ont proposé le document intitulé « Mainstreaming the Gender Perspective into all Policies and Programmes in the UN

System », (Intégration de la Perspective de Genre dans les Politiques et Programmes du système des Nations Unies). Celui-ci donne une définition du concept. L'intégration de la perspective de genre est le processus d'évaluation de l'implication des femmes et des hommes dans toute action planifiée, y compris dans le cadre de la législation, des programmes, des politiques, des zones, des plans, des projets, des programmes et des activités.

Il s'agit de prendre les préoccupations et les expériences aussi bien des femmes que des hommes comme une dimension intégrale dans le cadre de la conception, de l'exécution, du contrôle et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales afin que des femmes et des hommes puissent bénéficier de manière égale, et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. Le but ultime est de parvenir à une égalité de genre.

Les trente-deux recommandations contenues dans le document de l'ECOSOC nécessitent une application urgente. L'un des principes sous-jacents de ces recommandations est que la responsabilité de la prise en compte du genre incombe à tout un système et reste dans les plus hautes sphères. Cette responsabilité doit être contrôlée constamment.

L'un des principes clés pour réussir la mise en œuvre de la CCD se trouve être la nécessité d'une approche intégrée basée sur le développement d'un partenariat solide entre tous les acteurs concernés. Une approche intégrée implique qu'il existe des liens étroits entre les différents niveaux de mise en œuvre, et entre les différents secteurs qui ne sont pas directement impliqués dans les questions de genre. Les besoins et les exigences locaux doivent être mis en rapport avec les activités au niveau national telles que les Programmes d'Action Nationaux (PAN) et les Fonds Nationaux de Désertification (FND). Dans le même ordre d'idées, les préoccupations des populations locales doivent être soutenues par les représentants nationaux dans le cadre des activités régionales et sous-régionales. Les institutions et mécanismes internationaux tels que la Conférence des Parties (CdP), le Comité de la Science et de la Technologie (CST) et le Mécanisme Mondial (MM) ne seront pertinents que s'ils reflètent, comprennent et considèrent la réalité de tous ceux qui sont touchés.

Quelle est la situation actuelle ?

Bien que la CCD soit encore à ses toutes premières applications, et que beaucoup de ses mécanismes de mise en œuvre ne soient pas encore complètement définis, il y a eu des tentatives pour traiter du rôle et de la participation des femmes dans certaines activités menées actuellement. C'est surtout au niveau local que les femmes se sont organisées et sont activement impliquées dans la lutte contre la désertification. Dans certaines régions, des ateliers ont eu lieu pour mettre l'accent sur le rôle et l'implication des femmes et examiner leur contribution. Ces activités ont mis en exergue le fait que même si les femmes sont actives, elles sont marginalisées dans la planification des programmes et les activités de mise en œuvre, ainsi que dans le cadre d'autres décisions les touchant directement.

Au niveau national, il y a quelques pays qui ont volontairement fait la promotion et impliqué les femmes dans les processus de planification et qui ont pris en considération les questions liées au genre dans le programme des activités préparatoires. Il existe beaucoup d'exemples de prises en compte de la question du genre mais ceux-ci n'ont pas toujours fait l'objet d'une documentation systématique. En voici quelques-uns :

Au Sénégal, un forum national sur l'implication des femmes dans le processus d'élaboration du PAN, a permis d'identifier les blocages à l'implication totale des femmes et de proposer des mesures visant à redresser la situation. Certaines de ces mesures portent sur la responsabilité du gouvernement à assurer la présence des femmes dans les processus de prise de décisions.

Au Kenya, les questions liées au genre ont été traitées dans les activités préparatoires à l'élaboration du PAN et au moins 30 à 50 % de ceux qui ont intervenu dans ces activités étaient des femmes.

En Argentine où une sérieuse tentative d'utiliser une approche participative exhaustive dans le processus d'élaboration du PAN a été prise, un pourcentage élevé de femmes a été impliqué.

En Iran, un rapport sur le rôle des femmes dans le processus de développement des zones arides révèle que des cas de discrimination concernant les femmes existent encore malgré des avancées au cours des dernières années. L'étude montre également la nécessité de reconnaître et d'encourager l'utilisation des méthodes traditionnelles de protection des zones de parcours utilisées par les femmes en milieu rural et nomade. Le rapport fait plusieurs recommandations liées au renforcement du rôle et des droits des femmes dans un cadre qui n'affecte pas les liens de la famille et du ménage, la structure et la solidarité familiales, et ce, sans adopter une approche des relations et questions de genre basée sur les conflits.

Aux niveaux régional et sous-régional, il est plus difficile d'évaluer et de dire si les femmes ont participé dans les phases initiales du PASR et du PAR ou que les questions de genre ont été pris en compte. En Asie et en Amérique Latine et dans les Caraïbes, très peu d'exemples montrent que les liens ont été faits entre ce qui se passe au niveau local et l'importance d'inclure les femmes en tant qu'acteurs et décideurs dans les réunions régionales et sous-régionales.

Au niveau international, des tentatives d'introduire les indicateurs de genre ont été faites au cours d'un atelier sur les indicateurs d'impact. Une prise en compte spécifique de la question de genre est absente des travaux existants sur les indicateurs de mise en œuvre.

Les expériences ci-dessus sont éparpillées et apparemment aucune approche systématique n'existe pour optimiser les efforts liés au genre et élaborer une documentation sur le sujet pour des fins pédagogiques. En fait, en examinant la situation actuelle, il a été constaté que, au cours des travaux préparatoires pour la mise en place des FND actuellement en Afrique, les aspects concernant le genre n'ont pas été examinés. La constitution de partenariat reste un processus difficile en général. Un effort concentré pour identifier, développer des partenaires potentiels et préparer la constitution de partenariat, spécialement aux niveaux national et local, est nécessaire pour l'intégration du genre.

Quelques types d'obstacles

- compréhension limitée de la question de genre et de la façon dont elle peut être traduite en actions concrètes,
- manque de représentants sensibles au genre à tous les niveaux de prise de décision,
- existence ou utilisation limitées des données agrégées sur le genre,
- capacités et moyens limités pour assurer l'intégration de la dimension genre,
- connaissance limitée des ressources et de l'expertise qui existent sur la question de genre.

L'approche stratégique

En examinant les différentes manières possible de traiter les problèmes et questions identifiés, l'UNSO/PNUD, en collaboration avec le Groupe de travail sur Femmes et Désertification du RIOD et CARE Norvège, a lancé un processus pour étudier les approches stratégiques de planification de politiques et de prise de décisions liées à la CCD, sensibles au genre, en se focalisant sur des aspects institutionnels spécifiques. L'organisation de l'Atelier international sur le renforcement du rôle des femmes dans le cadre de la mise œuvre de la CCD constitue une étape importante dans ce processus.

L'atelier s'est tenu à Oslo du 10 au 14 août 1997 sur financement du gouvernement norvégien. Des participants venant de vingt-deux pays différents et représentant des gouvernements, des ONG, des institutions de recherche et le système des Nations Unies ont pris part à cette rencontre. Ces différents spécialistes, notamment du genre, ont contribué à l'élaboration d'un plan d'action de douze mois qui propose une série d'activités concrètes pour démarrer le processus d'intégration du genre dans la CCD. Ce plan d'action se place dans l'objectif à long terme de développement des zones arides à travers des politiques efficaces de mise en œuvre de la CCD, sensibles à la question de genre aux niveaux local, national, sous-régional, régional et international.

Cette stratégie, qui a été conçue pour être réaliste, est basée sur des étapes concrètes, incrémentales. Elle prend en compte les méthodologies et les outils existants dans le domaine du genre. Elle reconnaît également que les ressources disponibles sont limitées. Son application nécessite des compétences et des ressources, ainsi qu'un engagement des individus et des institutions qui partagent la responsabilité du succès de la mise en œuvre de la CCD.

Objectifs de la Stratégie

La stratégie est exhaustive et traite de la mise en œuvre de la CCD aux niveaux local, national, sous-régional, régional et international. Elle définit des mesures et actions concrètes visant à faire face aux questions identifiées ci-dessus.

Les objectifs de la stratégie sont de promouvoir :

- des processus décentralisés et favorables aux questions de genre dans le cadre de la planification et la mise en œuvre, notamment l'élaboration des PAN, PASR et PAR,
- les mécanismes de financement systématique sensibles à la question de genre, y compris les Fonds Nationaux de Désertification
- l'intégration des questions de genre dans toutes les activités de mise en œuvre,

l'évolution significative vers l'équité en matière de genre et la participation des femmes dans les organes de prise de décision, la sensibilisation des membres de ces organes,
- l'utilisation des critères et des indicateurs de genre et le rapport au niveau international.

Résultats attendus

La stratégie vise au renforcement et à la défense du rôle des femmes dans les processus de planification de politiques et de prise de décisions à tous les niveaux de la mise en œuvre de la CCD. Cela est basé sur l'hypothèse selon laquelle les femmes n'ont pas les mêmes chances de participation dans ces processus en ce moment et qu'à moins que certains changements soient apportés pour les impliquer, le succès de la mise en œuvre de la CCD reste hypothétique. La Convention fait face à beaucoup de défis par rapport à ses nobles objectifs. On comprend en partie que l'accent n'ait pas été mis sur le genre – surtout que le concept de genre n'est pas spécialement mentionné dans la Convention alors qu'on considère que c'est un principe sous-jacent. La stratégie tente de créer des opportunités, et de combler les lacunes et déficiences dans toutes les activités liées à la promotion du rôle des femmes dans l'application de la Convention.

Les résultats attendus à long terme sont que :

- la sensibilité à la question de genre soit une partie intégrante des activités de mise en œuvre de la CCD,
- la capacité de toutes les institutions et acteurs impliquées à tous les niveaux du processus de mise en œuvre soit renforcée et que les politiques et programmes prennent en compte la dimension genre.

A court terme, on s'attend à ce que :

- les premiers pas auront été faits pour commencer le processus d'intégration du concept de genre dans les processus de mise en œuvre à tous les niveaux,
- un certain nombre d'outils, de directives, de modules de formation auront été développés pour aider à atteindre les objectifs.

Mesures et Actions

Les mesures et actions proposées essaient de traiter les problèmes de deux façons différentes. D'abord, au niveau analytique et ensuite au niveau pratique. Dans des circonstances normales, ces activités seraient menées d'une manière séquentielle mais étant donné l'urgence de rattraper un train qui a déjà quitté la station, la stratégie propose que toutes les mesures commencent simultanément. Certaines des mesures sont d'ordre général et s'appliquent à tous les niveaux de mise en œuvre. Les autres s'appliquent à un ou plusieurs niveaux à la fois.

Planification itérative

Le plan d'action ci-joint porte sur une année mais elle comporte une dimension itérative de
durant les différentes étapes de planification des phases suivantes de la stratégie.

Eléments de stratégie

~~Les éléments clés de la stratégie mettent l'accent sur les domaines suivants :~~

Domaine 1

Contrôle et Rapport - pour évaluer la façon dont la Convention traite le genre en général et les femmes en particulier, et pour s'assurer que les questions de genre commandent le développement et l'application des indicateurs, il est nécessaire de :

- développer des critères et indicateurs de genre destinés à être adoptés par le Comité de la Science et de la Technologie et utilisés par les gouvernements nationaux quand ils feront leur rapport à la Conférence des Parties,
- identifier et compiler, s'ils existent, les outils et directives pour évaluer et faire le rapport sur la dimension genre dans la mise en œuvre de la CCD, et les développer si nécessaire,
- nommer des spécialistes du genre et des femmes au CST.

Domaine 2

Analyse de Genre - afin de comprendre les complexités de l'intégration du genre dans les programmes et activités futures, il est nécessaire de :

- entreprendre l'analyse des programmes d'action et d'autres activités pertinentes afin de développer les activités futures sous une perspective de genre et d'établir des politiques appropriées de genre,
- mener une révision du programme d'éducation environnementale dans le but d'y introduire la dimension de genre,
- compiler les exemples et se documenter sur les études de cas sur les avantages après l'intégration du genre.

Domaine 3

Formation, Sensibilisation et Renforcement de capacités - pour assurer la sensibilité à et la connaissance de la question de genre à tous les niveaux, il est nécessaire de :

- développer un kit de sensibilisation sur le genre qui peut être adapté et utilisés à tous les niveaux,
- organiser et mener des ateliers de sensibilisation et des campagnes médiatiques adaptés pour atteindre tous les niveaux,
- entreprendre des initiatives de sensibilisation sur le genre destinés aux acteurs stratégiques : gouvernements, ONG, groupes traditionnels et religieux, organisations communautaires de base et autorités locales,
- organiser un atelier au niveau international pour réviser et améliorer les outils et les directives existants développés pour analyser l'intégration de genre.

Répertoire de Spécialistes - pour identifier et garder les traces des spécialistes de genre et des experts femmes, il est nécessaire de :

- développer un répertoire des spécialistes de genre, des spécialistes sensibles au genre et des spécialistes femmes en vue de leur nomination dans les organes à différents niveaux.
- ~~Ce répertoire sera conservé et mis à jour, et un mécanisme pour garder les traces des nombres proposés et des nombres acceptés sera développé,~~
- développer des critères de sensibilité au genre pour la sélection des participants aux PAN et aux autres mécanismes de mise en œuvre.

Priorités

Le plan d'action de la première année de la stratégie met l'accent sur les mesures d'urgence seulement. Cependant, il y a un ordre séquentiel dans lequel certaines mesures doivent être appliquées. Les mesures liées aux activités et événements de la CCD qui vont avoir lieu sont considérés comme hautement prioritaire. Par exemple, toutes les activités touchant à l'élaboration des PAN et la mise en place des FND devraient commencer immédiatement si elles doivent influencer les processus déjà en cours. Le développement d'un cadre pour l'analyse de genre doit être mené d'abord, ensuite les révisions des plans et activités, identifiée comme de priorité moyenne, bien que ces révisions doivent être menées dans les quelques mois suivants. Les mesures identifiées comme moins prioritaires sont celles qui peuvent être appliquées plus tard dans l'année, c'est-à-dire une fois que les autres ont déjà été menées.

Liste des Abréviations

- CCD - Convention de lutte contre la Désertification
- CdP - Conférence des Parties
- CST - Comité de la Science et de la Technologie
- ECOSOC - Conseil Economique et Social de l'Assemblée Générale des Nations Unies
- FND - Fonds Nationaux de lutte contre la Désertification
- MM - Mécanisme Mondial
- ONG - Organisation Non Gouvernementale
- PAN - Programme d'Action National
- PAR - Programme d'Action Régional
- PASR - Programme d'Action Sous-Régional
- PNUD - Programme des Nations Unies pour le Développement
- RIOD - Réseau international des ONG sur la Désertification
- UNSO - Bureau de la lutte contre la Désertification et la Sécheresse